

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 01.03.2021

À QUOI RESSEMBLERA L'AIRE DE CARÉNAGE DU PORT VAUBAN ?



2022 : un nouveau souffle pour le Chantier Naval

Située au pied du Fort Carré, l'aire de carénage sera exploitée par les professionnels actuels jusqu'au 31 décembre 2021. Les priorités du projet de réaménagement de l'aire de carénage du port Vauban à l'horizon 2022 étaient clairement définies : extension et optimisation de la superficie occupée, modernisation des installations, investissements conséquents, etc. La future aire de carénage du Port Vauban sera ainsi la plus importante du département : un réel atout pour le port et la ville d'Antibes.

Dans le cadre de ce projet, une procédure de mise en concurrence a été effectuée afin de sélectionner le futur opérateur qui exploitera l'aire de carénage en sous concession de service public. Conformément au contrat de concession liant la Société Vauban 21 à la Ville d'Antibes, l'intégralité de la superficie de la future aire de carénage a été attribuée à un seul opérateur afin d'optimiser les surfaces occupées en minimisant les voies de circulation et en réduisant l'occupation des bâtiments logistiques.

Le lauréat de la procédure de mise en concurrence effectuée conformément au Code de la commande publique est la Société Monaco Marine Antibes, qui sera donc attributaire de cette sous-concession jusqu'en décembre 2042 (fin du contrat de Délégation de Service Public signé entre la SAS Vauban21 et la Ville d'Antibes). Au titre de cette sous-concession, la Société Monaco Marine s'est engagée sur un programme d'investissement à hauteur d'environ 6,5 millions d'euros. Ce montant comprend notamment la modernisation des infrastructures, la remise aux normes des réseaux d'eau et d'électricité, la refonte complète de la dalle et des réseaux de récupération des eaux de carénage, une maîtrise des impacts

Groupe

 CCI NICE CÔTE D'AZUR

environnementaux de cette activité, ainsi que la construction de bâtiments logistiques et administratifs pour l'accueil des usagers.

Une superficie de 16 000m² opérationnelle toute l'année et synergique avec l'ensemble du port Vauban

La mise en place d'une zone publique sur l'aire de carénage, d'une superficie minimale de 2 700 m²

Pour les navires de plaisance de moins de 16 mètres, le futur gestionnaire mettra en place une zone publique d'aire de carénage, d'une superficie minimum de 2 700m² en haute saison. L'utilisateur de cette partie publique d'aire de carénage aura la liberté de choisir parmi trois options pour la réalisation de travaux sur son navire : faire les travaux lui-même, mobiliser le(s) professionnel(s) de son choix ou bien solliciter Monaco Marine pour superviser son chantier et effectuer les travaux.

Des capacités de levage augmentées sur la zone privée de l'aire de carénage

La capacité de levage de la partie privée de l'aire de carénage sera augmentée par rapport aux possibilités actuelles de l'aire de carénage, puisque le futur opérateur-s'engage à investir dans un engin de levage de 300 tonnes (contre 200 tonnes à l'heure actuelle), afin d'être en mesure d'accueillir des yachts jusqu'à 40 mètres.

Une gamme de service étendue et innovante

Le futur opérateur proposera enfin une offre de service technique et de maintenance aux super yachts du quai de Grande Plaisance du Port Vauban-

En outre, un poste de maintenance à flot pour un navire de 60 mètres à certaines périodes de l'année sera créé. Ce projet à forte valeur ajoutée, en lien avec le tissu artisanal local, proposera une gamme de services étendue et innovante à une cible de clientèle élargie.

Monaco Marine, un acteur phare dans l'industrie du Yachting et soucieux de la continuité du service public pour la Plaisance

Depuis ses racines historiques à Beaulieu-sur-Mer, le groupe s'est développé sur le territoire azuréen avec les chantiers de Saint-Laurent du Var, Antibes en 2012 et plus récemment Port Gallice à Juan-les-Pins pour accueillir les plus petites unités.

Sur la future aire de carénage du Port Vauban, l'opérateur assurera une astreinte permanente afin d'assister les plaisanciers en détresse (une voie d'eau par exemple), en liaison constante avec les équipes du port. Il est également prévu au cahier des charges une sécurisation totale de la superficie afin de gérer le contrôle d'accès de la zone et ainsi limiter les potentiels actes malveillants.

Groupe

 CCI NICE CÔTE D'AZUR

A noter également, sur cette nouvelle exploitation : la grille de tarifs publics sera maintenue sur des niveaux proches de la grille actuelle. La révision de ces tarifs sera soumise chaque année à l'avis du Conseil Portuaire constitué, entre-autre, de représentants de la municipalité, du port, des plaisanciers, des exploitants ainsi que des autorités.

Monaco Marine Antibes créera en outre, pour cette exploitation, 12 emplois permanents, et fera également appel à l'équivalent de 35 postes de sous-traitance.

Enfin, lors des travaux, une continuité de service sera assurée pour les usagers grâce à un phasage mis en place permettant une capacité d'accueil des petits navires ou des yachts toute l'année.

Focus sur l'entreprise Monaco Marine

Monaco Marine possède 8 chantiers navals et 1 marina depuis Monaco jusqu'à Marseille. Chaque année, le Groupe traite plus de 3000 unités. Il appartient à la famille Ducros qui emploie 220 personnes en interne et travaille avec 600 sous-traitants. Après plus de 25 ans d'expérience, les sites sont capables de traiter des unités allant de 6 à 160m+ et peuvent intervenir sur tous types de maintenance, en faisant appel à tous les corps de métiers confondus, charpenterie, chaudronnerie, mécanique, électricité etc.

Partie intégrante du projet architectural imaginé par VAUBAN21 et Philippe Prost

L'intégralité de ce projet de réaménagement a fait l'objet de longues discussions avec les Architectes des Bâtiments de France. Plusieurs défis à relever lors de cette mutation : un service optimal pour tous les usagers, sur des superficies limitées, tout en limitant l'impact visuel au pied du Fort Carré, classé monument historique. L'entrée maritime du port sera totalement requalifiée avec la requalification de la zone NATURA 2000. A cet effet, certains postes d'amarrage et quais de l'avant-port seront définitivement supprimés pour laisser place à une végétalisation et une installation plus respectueuse de son environnement. Le mur en pierres au pied du Fort Carré sera réhabilité sur tout son long et libéré de toute occupation afin de redonner accès à sa beauté historique. A l'entrée terrestre de cette aire de carénage, VAUBAN21 engagera en parallèle la construction d'un village des artisans, entièrement dédié aux métiers du carénage. Une dizaine de modules seront mis à disposition de professionnels sélectionnés lors de mises en concurrence. L'idée étant de proposer aux usagers les services indispensables du quotidien : soudure, peinture, mécanique, électricité, menuiserie, etc. Ce village intègrera également un shiphandler, des douches et sanitaires, un service de vélos électriques en location, des fontaines à eau mais également un restaurant avec une terrasse ensoleillée, accessible à tous.

CONTACTS PRESSE :

Catherine JACQUES – Responsable Presse CCI Nice Côte d'Azur catherine.jacques@cote-azur.cci.fr / 04 93 13 73 96

Olivia GORDON-BOURCART – Directrice Relation Client - Commerciale - Marketing Port Vauban olivia.gordon-bourcart@vauban21.com / 04 92 38 46 52

